

218 P NP DM204Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

Le 17 septembre 2005.

Bape,
A l'attention de la coordonnatrice du
Secrétariat de la commission,
575 rue St-Amable, b.2,10
Québec
G1R 6A6

Tronçon Jean Leman

Monsieur le président,

Le journal La Presse titrait vendredi dernier « Le réseau routier craque de partout ». L'affaissement de la section de l'autoroute comprise entre le secteur Cap de la Madeleine et la municipalité de St-Maurice a provoqué un accident avec un blessé majeur. Heureusement que ce n'était pas un autobus rempli d'écoliers.

C'est la deuxième fois en moins de six mois que la direction régionale du MTQ en Mauricie doit faire face à des travaux majeurs à la suite d'un affaissement de la chaussée.

Ce n'est pas, selon le journaliste Bruno Bisson, seulement la gravité relative de chacun de ces événements qui inquiète soudainement, c'est l'addition de ces problèmes d'usure des grandes infrastructures qui ne disparaissent pas sous le « patchage ».

Or, le tout va coûter cher, très cher pour rendre sécuritaire les 2127 structures déficientes sur nos routes, selon l'aveu même du MTQ. Alors, monsieur le président, dites au Ministère de l'environnement durable d'oublier Jean Leman, même d'oublier l'autoroute 30. Qu'on commence donc par réparer les routes qui pourraient provoquer aussi bien, votre perte de vie que la mienne.

Avant d'agrandir sa maison, ne doit-on pas s'assurer que la structure de la base, le « carré » comme on dit en bon québécois, soit assez solide?

